

FACILITÉ UE-AFD SUR LES INÉGALITÉS (2026-2028) FAIRE DES INVESTISSEMENTS GLOBAL GATEWAY UN LEVIER POUR L'INCLUSION

Fortes des résultats de près de dix années de coopération, l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD) ont lancé la troisième phase de la Facilité sur les inégalités. Plus opérationnelle, cette phase se concentre sur la manière dont les investissements des secteurs public et privé – en particulier dans les infrastructures – peuvent contribuer à réduire les inégalités. Le but : renforcer l'intégration effective de l'objectif de réduction des inégalités dans les investissements Global Gateway, en favorisant la prise en compte des inégalités dès le stade de conception des projets, en développant des outils et des méthodologies adaptés et en améliorant le suivi des impacts des investissements sur les inégalités.

Les inégalités : un enjeu pour les investissements

L'UE a progressivement placé les investissements au cœur de son action extérieure, notamment à travers la stratégie Global Gateway. Celle-ci vise à mobiliser des financements publics et privés à grande échelle en faveur de la connectivité durable, de la transformation économique et de la résilience. **Ces investissements, tout comme ceux financés par le groupe AFD dans les pays partenaires, sont appelés à générer non seulement des retombées économiques, mais aussi à renforcer la cohésion sociale et territoriale,** conformément à l'engagement de l'UE en faveur d'un développement inclusif et aux principes de l'Agenda 2030.

En parallèle, de nombreux travaux de recherche et retours d'expérience opérationnels de l'UE, du groupe AFD et d'autres partenaires européens montrent que **la croissance portée par les investissements ne se traduit pas automatiquement par des retombées en matière d'inclusion et de justice sociale.** Dans des contextes de fortes inégalités structurelles, les investissements publics et privés dans les infrastructures

peuvent produire des effets très différenciés selon les territoires, les groupes de population et les acteurs économiques concernés, et ce en fonction de leur conception, de leur gouvernance et des politiques d'accompagnement mises en place. En l'absence d'attention portée aux dynamiques de répartition, les investissements peuvent renforcer des disparités existantes liées au revenu, à la géographie, au genre, à l'âge ou à l'accès aux services essentiels.

Dans ce contexte, la Facilité UE-AFD sur les inégalités a été créée comme un **partenariat de recherche de long terme, visant à renforcer les fondements analytiques de la réduction des inégalités dans les politiques et les pratiques du développement.** Au fil de ses différentes phases, ses travaux ont évolué en réponse aux avancées de l'agenda international et aux priorités opérationnelles de l'UE, du groupe AFD et, plus largement, des acteurs européens du financement du développement.

Du diagnostic aux processus d'investissement : l'évolution de la Facilité

La Facilité sur les inégalités s'est construite comme un programme de recherche en plusieurs phases. **Les deux premières phases (2017-2020 et 2021-2025) se sont concentrées sur l'analyse des dynamiques d'inégalité et sur la production d'un socle d'éléments factuels pour nourrir le dialogue de politiques publiques.** Elles ont débouché sur des analyses comparatives, des études pays et régionales et des études thématiques permettant d'approfondir la compréhension des inégalités de revenus, multidimensionnelles et structurelles, ainsi que leurs liens avec la politique fiscale, le marché du travail, la protection sociale et l'accès aux services.

En alimentant les débats stratégiques et en favorisant l'émergence de cadres analytiques partagés, **ces travaux ont permis de faire de la réduction des inégalités une préoccupation centrale de la coopération au développement de l'UE.** Ils ont aussi permis de consolider des réseaux de chercheurs, de décideurs et de praticiens autour d'approches sensibles aux inégalités.

La phase actuelle s'appuie sur ces fondations. Plutôt que de revisiter les questions de stratégie et de politiques publiques, **cette troisième phase analyse les processus d'investissement,** en cohérence avec l'importance croissante des infrastructures et du financement du secteur privé dans l'action extérieure de l'UE. Cette évolution reflète une question stratégique : **comment mobiliser plus systématiquement les enseignements issus de la recherche sur les inégalités** dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des investissements à grande échelle, en particulier dans le cadre de la stratégie Global Gateway ?

Renforcer les fondements analytiques de la réduction des inégalités dans les politiques et les pratiques de développement



Un agenda de recherche cohérent sur l'investissement sensible aux inégalités

Le travail de la Facilité s'articule autour de trois axes d'analyse, qui correspondent à la fois aux principales étapes du cycle d'investissement et aux quatre critères du marqueur inégalités de l'UE (I-Marker). Ensemble, ces trois axes constituent un cadre de recherche cohérent permettant d'accompagner les investissements tout au long de leur cycle de vie, des choix stratégiques en amont jusqu'à l'évaluation des résultats et l'apprentissage institutionnel.

AXE 1

ANALYSE DES INÉGALITÉS AUX STADES DE CADRAGE ET DE CONCEPTION

Cet axe examine la manière dont les enjeux d'inégalités sont intégrés – ou au contraire négligés – dès les toutes premières étapes de la conception des investissements, c'est-à-dire au moment où sont définis l'objectif du projet, les populations cibles et les bénéfices attendus. Plutôt que de considérer les inégalités comme un impact a posteriori, la Facilité analyse **comment les choix d'investissement façonnent, dès la phase amont, la répartition de la valeur économique, des opportunités et des risques.**



Articuler analyse des inégalités et décisions d'investissement

En faisant le lien entre les différentes analyses sur les inégalités, les méthodologies relatives aux investissements et le dialogue de politiques publiques, la Facilité renforce la capacité des acteurs européens à **anticiper les effets distributifs des investissements qu'ils financent, à éclairer leurs choix pendant la phase de conception et à évaluer les résultats de façon cohérente, sur la base de données probantes.** Elle contribue ainsi à ancrer la réduction des inégalités comme une dimension concrète et opérationnelle du financement européen du développement.

AXE 2

IDENTIFICATION ET CONCEPTION INCLUSIVE DES INVESTISSEMENTS

Cet axe porte sur l'identification et la conception en amont des projets d'infrastructures, dans lesquels les bénéficiaires sont souvent indirects et les effets distributifs moins visibles. La Facilité développe et teste des **méthodologies d'évaluation ex ante des inégalités** afin d'analyser la manière dont les projets d'infrastructures créent et répartissent la valeur économique entre acteurs, territoires et groupes sociaux. Ces méthodologies enrichissent les approches analytiques existantes en **intégrant les dimensions multidimensionnelles et territoriales des inégalités.** Elles ont vocation à appuyer les équipes projets lors des missions d'identification et des premières phases de dialogue sur les politiques publiques.



Partage des savoirs & dialogue de politiques publiques

La Facilité s'attache à **mettre les résultats de la recherche au service du dialogue sur les politiques publiques et à les traduire en apprentissages utiles aux institutions.** Les productions sont diffusées sous forme de *policy briefs*, de notes techniques et de sessions de formation ciblées avec les institutions européennes, les acteurs du financement du développement et les gouvernements partenaires. Elles contribuent à renforcer l'utilisation du marqueur inégalités de l'UE (I-Marker) et à promouvoir des approches communes pour des investissements inclusifs.

La Facilité sur les inégalités est financée par l'Union européenne et coordonnée par l'Agence française de développement (AFD).



2026-2028



1,68M€



Nous contacter : researchfacilityinequality@afd.fr

Plus d'information sur la Facilité : www.afd.fr/fr/facilite-ue-afd-inegalites-2026-2028

Suivre notre actualité sur LinkedIn : #ResearchInequalities

